

Bulletin mensuel : (1er décembre 1884)

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Afrique explorée et civilisée**

Band (Jahr): **5 (1884)**

Heft 12

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-132351>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

BULLETIN MENSUEL (1^{er} décembre 1884.)¹

Jusqu'ici la colonisation en Algérie ne s'est guère faite que par l'État, ou par l'individualisme livré à ses seules forces. Aujourd'hui l'association, dont la force est si grande en matière économique, veut y apporter son concours. La **Société française de colonisation en Algérie** est entrée en rapport avec les comices agricoles de la colonie, afin de recevoir d'eux les renseignements nécessaires sur les besoins de la main-d'œuvre agricole et industrielle, de centraliser les offres d'emploi, soit comme valets de ferme ou fermiers, soit comme ouvriers des différents corps de métiers. Elle fournit des indications sur les achats de terre qui pourraient être faits par de petits capitalistes. Elle a déjà reçu plusieurs demandes de cultivateurs du midi, disposés à réaliser leur avoir pour aller faire de l'agriculture en Algérie.

Une **mission militaire** confiée à la direction de M. Bernard, capitaine d'artillerie, a quitté Alger, le 13 novembre, pour se rendre au sud de l'Algérie, où elle est chargée de vérifier la **salubrité des eaux** sur les points principaux d'étape, depuis Boghari, à la limite du Tell, jusqu'à Djelfa, Laghouat, Gardaïa et Ouargla. Cette mesure est devenue nécessaire en suite des souffrances qu'ont eu à endurer les troupes françaises, pour avoir dû faire usage d'eaux impropres à la consommation. Aussi importait-il de vérifier le degré de bonté des eaux des puits et des sources sur l'itinéraire ordinaire des colonnes, et de rechercher s'il n'en existe point de préférables en dehors de ces itinéraires que l'on pourrait modifier selon les résultats obtenus. La mission devra étudier en même temps la flore et la faune de la région du Mzab et du groupe d'oasis qui entourent Ouargla.

Plusieurs grandes **tribus** dont les territoires s'étendent **de Kassala à la mer Rouge** et qui jusqu'ici étaient demeurées fidèles au khédivé, se sont rattachées au Mahdi ; ce sont les Barkab, les Beni-Amer, les Habbab, les Mensa et la fraction méridionale des Hadendoa, dont la fraction du nord s'était déjà ralliée à Osman Digma. Ils se sont jetés en masse sur les territoires égyptiens qui, d'après le traité conclu par l'amiral Hewett avec le roi Jean d'Abyssinie, devaient être remis à celui-ci

¹ Les matières comprises dans nos *Bulletins mensuels* et dans les *Nouvelles complémentaires* y sont classées suivant un ordre géographique constant, partant de l'Algérie, puis allant à l'Est, longeant ensuite la côte orientale du continent et revenant par la côte occidentale.

à la fin de l'année. Les habitants chrétiens de ces territoires, les **Bogos**, ont dû se réfugier en Abyssinie, sous la protection de l'armée de Ras-Aloula. La ville de Keren a été pillée. Des missionnaires et des sœurs de charité, qui s'y trouvaient, ont refusé de quitter la ville avant d'en avoir reçu l'ordre de leurs supérieurs résidant à Paris ; leurs personnes ont été respectées, mais l'église a été pillée.

L'*Antislavery Reporter* a été informé d'Égypte, par un de ses correspondants, qu'en octobre, un natif du Maroc arriva à **Port-Saïd** avec une troupe de quatorze **esclaves**, la plupart du sexe féminin. Il les faisait passer pour des membres de sa famille avec lesquels il se rendait à Jeddah ; en réalité il allait les y vendre. Il s'embarqua avec eux sur un navire britannique, sans être nullement inquiété ; aussi le journal sus-mentionné proteste-t-il hautement contre cette impunité. — D'autre part il annonce que le vaisseau anglais, le *Philomèle*, a capturé dans la **mer Rouge** une barque chargée de 150 esclaves qui ont été conduits à Aden. — De son côté le *Temps* a reçu d'un correspondant d'Aden une lettre, d'après laquelle les négriers de la mer Rouge continuent à pratiquer la traite sous la forme ingénieuse que voici. Les esclaves du sexe féminin sont considérées comme étant les sœurs ou les femmes des Arabes ou Somalis, qui les emmènent sur leurs caboteurs indigènes. Les petits sultans de la côte orientale d'Afrique délivrent des papiers qui le reconnaissent ; une fois dans l'intérieur de l'Arabie, ces mêmes hommes les vendent et vont se remarier ou chercher de nouvelles sœurs en Afrique.

De retour du **Choa**, où il a passé deux ans, **M. Soleillet** a exposé à la Société de géographie de Lyon les avantages que la station d'**Obock** peut offrir pour le commerce à l'intérieur. Une route conduit directement au Choa et au Kaffa, et la puissance de Ménélik s'étend à tous les pays gallas et jusqu'aux grands lacs de l'équateur. Actuellement le commerce est peu important ; pour l'exportation : de l'ivoire, de l'or, du musc, des plumes d'autruche, etc. ; pour l'importation : des armes, des munitions et des tissus, etc. Ce qui nuit à son développement, c'est la cherté des transports à dos de chameaux ; elle empêche de tirer profit d'autres produits du pays : le café, les oliviers, la vigne, etc. Le sol est très fertile dans ses trois régions : la plaine, où croissent la canne à sucre et la vanille ; la région moyenne, où prospère la vigne, et le plateau couvert de pâturages qui nourrissent de grands troupeaux. M. Soleillet pense que l'on pourrait améliorer les voies de communication par des travaux de canalisation, notamment sur l'Haouasch. Ce fleuve devien-

drait navigable dans presque toute son étendue, et servirait à amener à Obock les produits de l'Afrique équatoriale. — Une dépêche d'Aden, du 20 novembre, au *Temps*, annonce l'occupation de Tadjoura par les Français.

L'évacuation des troupes égyptiennes de **Harrar** ne paraît pas devoir être aussi facile que celle de Zeilah et de Berbera, où les Anglais ont remplacé les soldats du khédivé. Ceux de Harrar occupent le pays depuis l'annexion de ce district à l'Égypte (1875) ; ils se sont créé une famille dans le pays ; presque tous les officiers et les fonctionnaires sont devenus propriétaires ; beaucoup de soldats ont leur petite maison ; il y en a auxquels le gouvernement égyptien doit jusqu'à six années de leur solde. Aussi demandent-ils qu'on leur paie ce qui leur est dû, et qu'on les indemnise de ce qu'ils sont obligés d'abandonner ; sans quoi ils ne quitteront le Harrar que contraints par la force, et au besoin résisteront si on les y oblige. Quant aux indigènes gallas ils sont partisans de l'évacuation, mais à la condition que les Européens remplacent les Égyptiens. « Avec les Européens, » disent-ils, « nous aurons la libre possession de nos biens, nous ne serons plus écrasés d'impôts, nous pourrions vendre les produits de notre sol et faire du commerce librement, sans avoir à craindre à tout moment d'être volés, battus et traînés dans les prisons où nous avons des parents enchaînés depuis nombre d'années, sous prétexte qu'ils ont refusé l'impôt, et auxquels on a pris tous leurs biens. » Lorsqu'un effendi passe avec sa suite dans un village, il s'empare de vive force de tout ce qui lui tombe sous la main, met les habitants hors de leurs paillottes et s'y installe en conquérant pour tout le temps de son séjour, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il ne reste plus rien ; il prend bœufs, moutons, volailles, etc., dévore tout, et, pour paiement, roue de coups ses hôtes forcés, à la moindre réclamation et à la plus légère plainte. L'Européen, au contraire, paie ce qu'on lui vend, traite avec douceur les indigènes et s'en fait des amis. La lettre du correspondant du *Temps*, de laquelle nous extrayons ces renseignements, renferme en outre des informations intéressantes sur le **pays des Ittous**, succession de montagnes au-dessus desquelles s'étendent d'immenses plateaux couverts de cultures de toutes sortes où domine le caféier. On y rencontre d'épaisses forêts où habite l'éléphant. Les troupeaux de bœufs et de moutons y sont en grand nombre, la végétation y est luxuriante, la température clémente, le thermomètre varie entre 8° et 22° maxima. Malgré tous ces dons de la nature, les populations y sont dans la plus grande misère, par suite de la situation géographique du pays, placé entre le Choa et les possessions égyptiennes. Tantôt c'est Ménélik qui y fait une

incursion avec ses soldats, et, sous prétexte d'en protéger les habitants contre les Égyptiens, y perçoit ce qu'il appelle ironiquement l'impôt, c'est-à-dire fait une razzia générale de tout ce qu'il trouve dans le pays, pour emmener au Choa tous les prisonniers valides, hommes et femmes ; après quoi, il rentre dans ses États, pour recommencer l'année suivante, lorsque l'Haouasch sera guéable. Aussitôt qu'arrive la saison des pluies, les Égyptiens viennent à leur tour, et sous le même prétexte, recommencent les mêmes exactions ; mais ils se gardent bien d'occuper le pays, car ils craignent que lorsque la saison sèche viendra, les soldats de Ménélik ne viennent les en chasser. Les produits du pays sont exportés avec beaucoup de difficulté par les ports somalis entre les caps Gardafui et Ras-Afoun, c'est-à-dire, par une route qui exige un voyage de trois ou quatre mois ; mais les marchands la prennent pour échapper à la rapacité des Égyptiens qui leur font payer des droits exorbitants lorsqu'ils viennent à Zeïlah, et s'ils sont rencontrés, avec leurs caravanes, par des bachi-bouzoucks sur le territoire du Harrar, les Égyptiens leur saisissent tout, chameaux et marchandises, sous prétexte qu'ils n'ont pas passé à la douane de Harrar, où on leur prend en moyenne 50 % de la valeur de leurs marchandises ; heureux sont-ils quand les soldats égyptiens qui sont aux portes de la ville ne leur prennent pas le restant en les rouant de coups en guise de paiement.

Nos lecteurs se rappellent que les **missionnaires d'Alger**, en quittant l'Ouganda, se sont établis au S.-E. du Victoria-Nyanza, dans l'**Ou-Koumbi**. Au mois de février de cette année, rapporte le P. Giraud, supérieur de la mission, une flotte de 350 pirogues, dirigée par un Arabe, Mougni-Sungouza, au service de Mtésa, amena à la côte du Muéré, voisine de l'Ou-Koumbi, toute une armée de Ba-Ganda, contre le chef Roma, ennemi personnel de Sungouza. Roma écrasé par le nombre ne put que s'enfuir ; et ses États furent ravagés. De leur station les missionnaires apercevaient la flamme des incendies que les Ba-Ganda allumaient partout à mesure qu'ils avançaient, ils entendaient leurs grands tambours de guerre, et de temps en temps, les coups de fusil tirés sur les malheureux Ba-Muéré qui n'avaient pas pu se sauver à temps. Les immenses troupeaux du Muéré tombèrent au pouvoir des vainqueurs. Heureusement les femmes et les enfants, mis en sûreté, leur échappèrent ; mais les Ba-Ganda furieux de voir cette proie leur échapper, voulurent pénétrer dans l'Ou-Koumbi, infliger à ce district le même sort qu'à celui du Muéré, et mettre le feu à la maison des missionnaires, toutefois Sungouza s'y opposa. Les villages de l'Ou-Koumbi sont nombreux ; leurs habitants

sont généralement pacifiques et laborieux ; les missionnaires en ont toujours un certain nombre chez eux pour travailler. L'esclavage n'y existe pas. Malgré leur amour de la paix, les Ba-Koumbi se battent bien quand il s'agit de défendre leur pays. Un moment prévenus contre les missionnaires qu'ils croyaient de connivence avec les Ba-Ganda, il les envisagent comme faisant partie de leur tribu, depuis qu'ils ont appris que la présence des blancs a contribué à empêcher les Ba-Ganda d'envahir leur pays. — Le P. Lourdel a installé un nouveau poste dans l'**Oukouné**. Il avait d'abord choisi le village de Souérou, mais cet emplacement ayant été trouvé par **Mirambo** trop ouvert et exposé aux attaques nocturnes des Wa-Touba, qui sont en guerre perpétuelle avec ce chef, il s'est fixé près du grand village de Djihoué-la-Singa, où Mirambo lui a fait bâtir un vaste tembé de 30 mètres de long. D'autre part Mirambo ne permet pas que les caravanes qui transportent des bagages ou des provisions à Oudjidji s'écartent de la route qui passe par sa résidence. Le dernier renfort de missionnaires d'Alger ayant laissé à Tabora la plus grande partie de ses bagages, pour cheminer plus rapidement, et l'Arabe qui s'était chargé du transport ayant voulu laisser de côté la route de Mirambo, celui-ci envoya de fortes bandes de Rougas-Rougas dans les bois attendre la caravane, avec ordre de l'attaquer, de prendre tout son matériel, et de le porter chez lui, à Ourambo. — Malgré cela, le service de la poste de Zanzibar au Tanganyika va cesser de se faire par Ourambo et Oudjidji, pour prendre la direction de Karéma. Ce changement, proposé par l'Association internationale, a été accepté par les missionnaires anglais dont les établissements se développent plutôt dans la région méridionale du lac. La sécurité, la régularité, la rapidité des communications y gagneront ; en outre les frais diminueront de beaucoup. — Le P. Guillet, de la station d'**Oudjidji**, a eu une entrevue avec l'Arabe fameux, **Tipo-Tipo**, bien connu des lecteurs de l'ouvrage de Stanley, et qui commande en maître dans tout le Manyéma. Le missionnaire lui ayant exprimé le désir de s'établir prochainement dans cette partie du bassin du haut-Congo, et lui ayant demandé s'il pourrait compter sur son appui et sur sa protection, Tipo-Tipo lui a répondu : « Vous pouvez me regarder comme votre ami ; je vous aiderai de toutes mes forces. Soit que vous désiriez aller jusqu'à la côte occidentale, soit que vous vouliez vous fixer dans le pays, vous me trouverez toujours à votre disposition. Toutefois je ne vous conseille pas de vous établir là où il y a des Wa-Ngouana, comme à Koua-Kasongo ou à Nyangoué ; les Arabes ne reçoivent pas volontiers votre doctrine qui leur semble trop

sévère. Vous réussirez mieux chez les nègres. Je vous conseille donc de passer le Loualaba, et de vous installer dans le pays qui sépare ce fleuve du Lomami, chez Roussouma, à Mouavi ou à Imbani, chez Kafoura ou Kibengi, etc. Dans toutes ces localités vous trouverez une population très dense; vous n'y aurez rien à craindre, tant de la part des Wa-Ngouana que de celle des indigènes, car mon autorité est reconnue partout là-bas sans conteste. Dès que vous serez prêt à venir, écrivez-moi à Koua-Kasongo, qui est à un jour environ de Nyangoué, du côté d'Oudjidji, et où je réside habituellement. Vous visiterez le pays dont je vous ai parlé et choisirez l'emplacement qui vous conviendra le mieux. » — A la nouvelle de la venue de Stanley par le Congo, jusque près de Nyangoué, les Arabes du Manyéma ont été stupéfaits d'une telle rapidité. Quelques-uns semblent voir de bon œil la route du Congo ouverte, et ont vendu leur ivoire à Stanley pour éviter les frais et risques de transport, et aussi la douane de Zanzibar. En revanche Saïd-Bargasch redoute l'ouverture de cette route qui portera un coup funeste au commerce de Zanzibar. Le bruit courait à Oudjidji qu'il avait ordonné à Tipo-Tipo de faire enchaîner et conduire à Zanzibar ceux qui vendent leur ivoire aux Européens. — Le P. Guillemet a constaté à **Bagamoyo** que, malgré les mesures prises et le traité signé par le sultan Saïd-Bargasch, le commerce des **esclaves** se pratique encore sur une grande échelle, et que la vente des malheureuses victimes de la traite se fait presque publiquement, à l'aide de crieurs qui cèdent au plus offrant la marchandise humaine. Les enfants nègres dont la communauté de Bagamoyo s'est augmentée dernièrement, furent d'abord tout effrayés de se voir en compagnie de blancs, qui, pensaient-ils, ne pouvaient s'intéresser à eux que pour les manger un jour ou l'autre. Aussi était-ce avec terreur qu'ils voyaient un couteau entre les mains d'un des missionnaires, et toutes les fois que celui-ci sortait de la cuisine pour se rendre au jardin, son instrument à la main, ils disparaissaient comme une volée de perdreaux en déroute, en se demandant lequel serait sacrifié le premier. Quelques-uns se consolaient un peu en regardant leurs membres amaigris, décharnés par la faim, les mauvais traitements et les privations de toutes sortes, endurées pendant un voyage de 800 kilomètres. Les diverses langues qu'ils parlent prouvent qu'ils appartenaient à plusieurs districts de l'Afrique. L'un d'eux vient du Manyéma. Aujourd'hui leurs inquiétudes sont tombées, et sont remplacées par la joie de se sentir l'objet de la compassion des missionnaires.

La constitution récente des trois petites républiques du Zoulouland,

du Stellaland et du Gosenland, sous l'influence des Boers du Transvaal, est un phénomène qui mérite d'attirer l'attention. M. Fr. Jeppe de Prétoria, auquel on doit la première bonne carte du Transvaal, et l'un des hommes qui connaissent le mieux et qui peuvent juger avec le plus de compétence les circonstances dans lesquelles se trouve l'Afrique australe, a adressé à ce sujet aux *Mittheilungen* de Gotha, une communication intéressante, de laquelle nous extrayons les renseignements suivants sur la situation, la population et l'origine de ces trois républiques.

Celle du **Zoulouland** est située à la limite S.-E. du Transvaal, et confine au nord au Zwaziland, et au sud à la Réserve ou territoire neutre réservé par le gouvernement anglais après la défaite de Cettiwayo. Le 21 mai 1884, les Boers proclamèrent et couronnèrent comme chef suprême de la tribu, Dinizoulou, fils de Cettiwayo, mort le 8 février précédent. En vertu d'une cession du 16 août dernier, ce chef donna aux Boers la partie septentrionale de l'ancien Zoulouland indépendant et se plaça, lui et sa tribu, sous la suzeraineté de la République du sud de l'Afrique. La superficie de celle du Zoulouland est de 11,560 kilomètres carrés; la population en est de 18,500 indigènes et de 2500 blancs; le protectorat s'étend à 26,000 Zoulous. La république comprend la partie la meilleure et la plus salubre du Zoulouland, le haut pays, qui est riche en eau et en bois. L'élève des moutons y réussit très bien. M. L. J. Meyer y exerce les fonctions de président. La nouvelle république tend à s'annexer encore une partie de la côte entre la colonie de Natal et la baie de Delagoa, en particulier la baie de Sainte-Lucie, pour mettre les États boers en communication directe avec le monde commercial, et les soustraire au système des douanes anglaises et portugaises, nuisible au développement de ces républiques.

Quant à celle du **Stellaland**, elle est située à la limite S.-O. du Transvaal, et bornée au sud par le Griqualand-West, et au nord, par celle de Gosen. Ensuite d'un traité de paix conclu le 26 juillet 1883 entre les chefs ba-tlapin, Mankoroane et Massouw, ce territoire, cédé aux Boers, fut proclamé république le 7 août, et les limites en furent déterminées par des décrets du 7 août, du 18 septembre et du 9 novembre de la même année. Le 1^{er} août 1884, il fut incorporé par M. Mackenzie, commissaire anglais, à l'Empire britannique, comme colonie de la couronne; toutefois le successeur de M. Mackenzie, M. le colonel Rhodes dut, en suite d'une protestation et d'un soulèvement des propriétaires du sol, amener le pavillon britannique et reconnaître l'indépendance de la république. L'annexion à la colonie du Cap,

demandée précédemment par une partie des habitants, n'a pas été jusqu'ici votée par le Parlement colonial. Le territoire de la république mesure 15,500 kilom. carrés; les blancs y sont au nombre de 3000, et les indigènes, de 17,500, dont 12,500, sous la domination de Man-koroane et 5000 sous celle de Massouw. L'administrateur en est M. G. V. van Niekerk; la capitale Vrybourg est au centre du pays, qui est particulièrement propre à l'agriculture et à l'élevage du bétail; cependant l'eau n'y est pas abondante, non plus que le bois. La proximité des mines de diamants facilite l'écoulement des produits agricoles.

Enfin la république de **Gosen**, au sud de celle du Stellaland, a été instituée en vertu du traité de paix du 24 octobre 1882, entre les chefs ba-rolong, Moshette et Montsioa. Ce dernier ayant, en mai 1884, violé le traité et attaqué Vrywilligers-Rust, la guerre se ralluma entre les deux chefs, et ce fut Moshette qui, soutenu par des volontaires boers, l'emporta sur son adversaire. Par le traité de paix du 28 août 1884, les Boers obligèrent Montsioa à leur céder son territoire tout entier, à reconnaître leurs lois, et lui assignèrent comme réserve, pour lui et sa tribu, une bande de terre de 250 kilom. carrés. Le 16 septembre une proclamation du président Krüger a annoncé l'annexion de Gosen au Transvaal; mais elle a été retirée, cette annexion étant contraire à la convention du 27 février de cette année avec l'Angleterre; celle-ci avait annexé au Transvaal une bande étroite de la partie orientale du territoire du Stellaland et de Gosen. Cette dernière république, qui a pour président M. N. Gey van Pittius, s'étend sur une superficie de 10,400 kilom. carrés; elle a une population de 2000 blancs et de 15,000 indigènes, dont 12,500 sont sujets de Montsioa et 2500 de Moshette. Le sol est propre à l'élevage des moutons; il a peu de bois, en revanche il est mieux arrosé que le Stellaland.

Depuis l'acquisition du territoire d'**Angra-Pequena** par la maison Lüderitz de Brême, des marchandises allemandes ont déjà été importées au Stellaland, et y ont été vendues à un prix inférieur à celui des marchandises anglaises vendues à Kimberley. L'ouverture de cette **voie commerciale**, en dehors des possessions britanniques, a inspiré aux Boers le désir de voir le nouvel État s'étendre plus à l'ouest, au moins jusqu'à Kourouman, pour qu'ils puissent tendre la main aux Allemands d'Angra-Pequena. Sans doute le Lüderitzland ne s'étend pas jusqu'à Kourouman, mais ce rapprochement préviendrait au moins la possibilité de voir la Colonie du Cap, par l'occupation du territoire des Be-Chuana, pénétrer comme un coin entre les possessions allemandes et les républiques boers.

Le dernier numéro de la revue trimestrielle *Africa* nous a apporté la triste nouvelle de l'expulsion des **missionnaires américains de Baïlounda** et de **Bihé**, par le roi Kuikui de Baïlounda, à l'instigation d'un Portugais, trafiquant d'esclaves et d'eau-de-vie. Le 15 mai les missionnaires reçurent l'ordre de quitter le pays; ils en furent d'autant plus surpris que, la veille, le roi leur avait fait faire un message verbal, pour les remercier du présent ordinaire en étoffe qu'ils lui avaient adressé, ajoutant qu'il avait refusé au susdit Portugais de chasser les missionnaires, vu que Baïlounda était assez grand pour lui et pour eux. L'ordre du roi n'en était que plus inexplicable, mais il était assez explicite pour ne laisser aucune place au doute. « Il vous est enjoint, » portait-il, « de quitter ce pays et ses dépendances dans l'espace de huit jours, et de n'y pas revenir. Si vous n'êtes pas partis dans le temps prescrit, vous serez considérés comme des ennemis, et je ne serai pas responsable de votre sécurité. Vous m'avez assez bien traité, mais vous ne donnez pas à mes grands ce que vous devriez; vous ne donnez ni eau-de-vie, ni poudre, ni fusils. Vos habitudes ne s'accordent pas avec les nôtres. Que nul de vous ne vienne chez moi pour parlementer, ce décret est irrévocable. » Le message avait été écrit par le clerc du marchand sus-mentionné. Il était évident qu'il y avait un parti pris de ruiner l'œuvre missionnaire. Lorsque MM. Fay et Sanders, qui étaient à Bihé, apprirent ce qui se passait à Baïlounda, ils rejoignirent leurs collègues afin que, si le départ était nécessaire, ils pussent se retirer tous ensemble à Benguéla. M. Sanders qui avait eu plus de relations avec le roi Kuikui, réussit à obtenir de celui-ci une entrevue, mais il n'en résulta qu'un ordre plus strict encore de quitter le pays dans l'espace de quatre jours. Les missionnaires durent s'enfuir précipitamment; des bandes affamées et avides pillèrent tout ce qui leur tomba sous la main. D'un autre côté les domestiques indigènes, et les élèves de l'école, ainsi que quelques hommes d'un village voisin de Baïlounda, accompagnèrent fidèlement les fugitifs jusqu'à Benguéla. Des porteurs indigènes ont rapporté que Silva Porto, négociant portugais, établi à Bihé depuis trente ans, a envoyé à Kuikui un messenger, pour lui reprocher la mauvaise action qu'il avait commise en expulsant des blancs innocents. Il est vrai de dire que le roi, malgré les sollicitations les plus instantes, refusa de faire mourir les missionnaires et de permettre qu'on touchât à un des cheveux de leur tête. Une pétition a été adressée au gouverneur de Benguéla, qui s'est enquis de la perte subie par les missionnaires et a promis de leur faire faire restitution. Deux d'entre eux, MM. Fay et Stover se sont rendus à

Boston, pour faire rapport au Comité américain, et le consulter sur le rétablissement ultérieur de la mission. Ceux qui sont restés à Benguéla attendent de voir ce que fera l'autorité portugaise et ce qu'elle obtiendra ; ils espèrent pouvoir reprendre leur œuvre si heureusement commencée.

Il semble, d'après un rapport de **M. Arnot**, arrivé aussi à la côte occidentale, que les chefs des tribus de l'intérieur ont déjà expédié des lettres pour rappeler les missionnaires. Mais M. Arnot lui-même a été engagé par un trafiquant et par de mystérieuses insinuations des chefs, à quitter momentanément Lialui sur le haut Zambèze, résidence de Robosi, roi des Ba-Rotsé, et à gagner le territoire portugais de la province de Benguéla. Après son départ la guerre éclata entre les Ba-Rotsé et une tribu voisine¹, et le roi Robosi fut tué. En arrivant à Bihé, M. Arnot n'y trouva plus les missionnaires américains ; il poussa jusqu'à Baïlounda, qu'il atteignit au moment où les pillards détruisaient la propriété. « Les habitants de Baïlounda s'imaginèrent, » écrit le père de M. Arnot à la revue *Africa*, « que ce blanc était tombé du ciel ; il profita de leur confusion et convoqua un conseil de tous les notables. Le résultat fut l'envoi d'une lettre pour rappeler les missionnaires. » Descendu ensuite à Benguéla pour s'y ravitailler, il se proposait de retourner à l'intérieur, mais plus au nord.

Nous complétons, d'après le *Mouvement géographique* de Bruxelles, les renseignements géographiques nouveaux, rapportés par M. le **capitaine Hanssens** de son voyage au delà de la station de l'Équateur, jusqu'aux chutes de Stanley. A environ 130 kilom. en amont de la station qu'il avait réussi à fonder chez les Bangala, il reconnut, sur la rive droite, l'embouchure d'une énorme rivière venant du N.-E., large en moyenne de 600^m, et dont les rives sont basses et boisées. Quelques indigènes prétendent qu'elle provient d'un lac appelé Boukoumba, situé à une quinzaine de jours de navigation. La rivière elle-même s'appelle **Ngala** ou **Mangala**. Sur sa rive gauche, près de son confluent est situé le grand village de Mobika. Un peu en amont du confluent de la Ngala se trouve le village de Moubangi ; en cet endroit le lit du Congo est obstrué de rochers jusqu'à une distance de 500^m de la rive, et le courant est très fort. La navigation n'y est possible qu'avec des embarcations d'un faible tirant d'eau.

Le capitaine Hanssens a remonté sur une distance de 75 kilom. envi-

¹ V. la lettre de M. Jeanmairé, p. 308.

ron, l'**Itimbiri**, affluent de la rive droite du Congo également, et dont la largeur varie de 800^m à 400^m. Dans la partie parcourue, la rive gauche spécialement est très peuplée dans ses trois districts : le Bourambi, le Libouki et le Boumbouni. Sur la rive droite se trouve le district d'Itembo, à quelques kilomètres en amont du confluent ; il est habité par des indigènes de la tribu des Yankououé, avec le chef desquels M. Hanssens a fait l'échange du sang. D'après les renseignements qu'il a obtenus, le nom d'Itimbiri serait le nom du Congo lui-même, dans la partie où il reçoit cet affluent, dont le nom est Mboula ou Bouloumbou. Il offre cette particularité, qu'il se jette dans le Congo en formant un delta ; la branche occidentale est obstruée par de grandes herbes ; la branche orientale qui n'a que 50^m de large est très tourmentée, mais complètement libre. Toute cette partie du cours du Congo, sur la rive nord, entre les confluent du Npala et de la Mboula est extrêmement peuplée. On y fait un grand trafic, principalement en ivoire et en esclaves. Quant à l'**Arououimi**, les Ba-Soko, chez lesquels le capitaine Hanssens a fondé une station, l'appellent Ubingi. Le nom d'Arououimi serait celui du Congo dans la partie de son cours où débouche l'Ubingi.

Jusqu'à l'Arououimi le passage de l'expédition n'avait nulle part provoqué la frayeur des indigènes ; en amont, il n'en fut plus de même. A l'approche des steamers, toute la population, hommes, femmes et enfants, abandonnait les villages pour se réfugier dans les bois de l'intérieur, ou s'éloignait à force de bras dans les canots. Depuis les razzias exercées il y a un an par les chasseurs d'esclaves, les natifs éprouvent une frayeur instinctive à l'aspect de tout étranger quel qu'il soit.

Un peu en amont de **Mayoumbé**, l'influence salutaire de la **station des chutes de Stanley** se fait déjà sentir. M. Hanssens reçut à bord la visite de tous les chefs des villages devant lesquels il passait. Tous lui apportaient des présents, se déclaraient ses amis et lui demandaient le drapeau bleu de l'Association. Ils ont déjà vu passer et repasser la flottille du Congo sans qu'il en résultât pour eux le moindre dommage. De plus, ils se rendent périodiquement chez les Wa-Genya des chutes de Stanley, pour y échanger leur manioc et leurs bananés contre le poisson pêché dans les rapides. Ils ont vu « le village du blanc, » ils ont constaté qu'il bâtit ses maisons et cultive ses plantations sans molester personne, qu'il paie comptant ce qu'il achète, et qu'il assiste ses voisins chaque fois que cela lui est possible. La confiance est venue naturellement.

Depuis la première expédition, plus un seul marchand d'esclaves

n'a osé s'approcher du district et les populations ont acquis la conviction que la présence des blancs constitue leur meilleure sauvegarde. Le personnel de la station des chutes est dans les meilleurs termes avec tous les chefs des environs, qui attachent un très haut prix à la conservation de la protection des blancs, parce qu'ils sentent que, du jour où elle leur serait retirée, ils redeviendraient la proie des chasseurs d'hommes.

Tandis qu'en remontant le fleuve, M. Hanssens avait suivi la rive droite, pour redescendre il longea la rive gauche. Partout il fut reçu avec le même empressement, et put conclure de nombreux traités avec les chefs indigènes, et obtenir pour l'Association d'importantes concessions de terrains.

Avant de quitter le Congo, disons encore que M. le lieutenant **Masari**, après avoir été retenu quelques semaines par la fièvre au sanitarium de Boma, a été mis par Sir Francis de Winton à la tête d'une expédition de découverte chargée d'explorer le **Quango**. Il devra poursuivre les études commencées par Stanley et Sir F. de Winton, relever le cours de la rivière aussi loin qu'il pourra la remonter avec son steamer, et procéder, le long de ses rives, à l'installation d'une ou de plusieurs stations nouvelles.

Le D^r **J. Chavanne** a écrit le 20 août aux *Mittheilungen* de Gotha qu'il se préparait à se rendre à **San-Salvador** par une route nouvelle, suivant à peu près la ligne de partage des eaux entre les rivières de la côte et la Mpozo, tributaire du Congo ; de là il se proposait de gagner, par le pays de Zombo, le bassin inférieur du Quango, et suivre celui-ci jusqu'à son confluent avec le Congo. Le relevé de la partie du fleuve de Banana à Boma lui a imposé un dur labeur, le fleuve étant couvert d'un labyrinthe d'îles dont un grand nombre n'étaient pas dessinées sur les cartes ; d'autres y sont portées qui n'existent pas ; il en a relevé cinquante nouvelles. Jusqu'ici les cartes de cette partie du Congo, même celle de l'amirauté anglaise, ne reposaient que sur des renseignements. De Banana à Vivi, le D^r Chavanne a déterminé géodésiquement plus de mille positions, fait quantité de sondages, en même temps qu'il étudiait la géologie de cette partie du bassin du fleuve. Il ne s'est pas borné au Congo ; il a fait plusieurs excursions à l'intérieur dans le bassin du Passi-Rombo et du Kalamou (la rivière des Crocodiles). Son compagnon, le D^r Zintgraff, s'est occupé de l'ethnographie des Mussorongo et des Aboma.

D'après un rapport de M. Dutreuil de Rhins à la Société de géo-

graphie de Paris, M. **Dolisie**, chargé d'un ravitaillement pour Savorgnan de Brazza, quitta en juin Loango avec une trentaine de porteurs indigènes, dont une partie l'abandonnèrent sur les bords de la **Loundima**, affluent du **Niari**, qu'il suivit jusqu'à son confluent, vis-à-vis de Stephanieville. L'agent de l'Association internationale dans cette station se refusant à lui louer un magasin, le roi du pays offrit à M. Dolisie le terrain qu'il choisirait, et conclut avec lui un traité, par lequel tout le pays compris entre la Loundima et le Niari a été placé sous la suzeraineté et le protectorat de la France. Le roi et les chefs déclarèrent en même temps qu'ils avaient seulement loué l'emplacement sur lequel se trouve le poste de Stéphanieville, et qu'ils n'avaient cédé aucun de leurs droits à l'Association internationale. M. Dolisie fonda la **station de Niari-Loundima**, et se dirigea au N.-E. vers Philippeville. Dans ce trajet, il constata que le Niari est navigable par canot à vapeur sur son cours moyen et même en partie sur son cours supérieur. Une nouvelle station fut fondée pour compléter la chaîne des postes français de Loango à Brazzaville, où M. Dolisie arriva à la fin de juillet. Le trajet avait été fait en 40 jours ; il pourra être fait en 20 jours, quand on utilisera la voie fluviale, et qu'on aura organisé un service régulier de porteurs comme chez les Ba-Téké.

Le **D^r Colin**, médecin de la marine française, est de retour d'un voyage d'exploration dans le **bassin de la Falémé**¹ et dans la région aurifère qui s'étend entre ce cours d'eau et le Bafing. Parti de Podor le 24 juin 1883, avec un convoi de douze noirs et douze bêtes de somme, il suivit la rive gauche du Sénégal jusqu'à Bakel, traversant ainsi le Fouta, où les Toucouleurs lui créèrent toutes sortes d'ennuis. De Bakel il se dirigea vers Sénoudébou sur la Falémé, mais là, les Toucouleurs du convoi refusèrent absolument d'entrer sur territoire malinké, aussi le docteur dut-il se rendre à Médine pour recruter un nouveau personnel.

De retour à Bakel, il alla étudier les terrains aurifères de Keniéba, explorés il y a deux ans par notre compatriote M. Demaffey. Puis il gagna Dialafara, capitale du **Tambouara**, où il reçut un accueil empressé du chef du pays, qui conclut avec lui un traité plaçant son territoire sous le protectorat français, et donnant à la France le droit exclusif de construire des routes et d'exploiter des mines. Toute la région du Tambouara, dit le D^r Colin, est très riche en or, et, dans l'avenir, on y créera certainement des exploitations. Toutefois il estime qu'il ne faudra

¹ V. la Carte, IV^{me} année, p. 200.

se lancer dans ces opérations qu'avec une extrême prudence, et qu'avant de chercher à exploiter ce pays industriellement, il est indispensable d'améliorer les voies de communication, et de créer des relations commerciales avec les indigènes qui désirent écouler leurs produits par le Sénégal. Dialafara est un village malinké de 2000 habitants, bien disposés pour les blancs. Leur territoire est riche en pâturages, et abonde en bétail; leurs principales cultures sont le riz, l'indigo et le coton. De là, M. Colin se rendit à **Kassama**, capitale du Diébédougou, à une journée de marche de Koundian, une des places fortes les plus importantes des États du roi de Ségou. C'était la première fois qu'un Européen visitait Kassama. Admirablement reçu par le roi, l'explorateur y fit un séjour d'un mois et put étudier à loisir les ressources du pays. Kassama est situé sur un plateau élevé, en pays accidenté, au centre d'une région aurifère; son territoire produit du caoutchouc, de l'indigo et du coton. Là aussi le bétail est abondant. Les deux mille Malinkés de Kassama ne vivent pas en trop mauvaise intelligence avec les Toucouleurs de Koundian. Ceux-ci, isolés dans leur forteresse considérée comme imprenable, sont trop peu nombreux pour attaquer leurs voisins. Les mines d'or se trouvent à 10 kilomètres au sud de Kassama, au pied de la ligne de partage des eaux entre la Falémé et le Bafing; on ne les exploite que dans la saison sèche, dès que la récolte est terminée. L'or s'échange surtout contre du sel, condiment qui manque absolument dans le pays. Pour un lingot d'or d'une valeur de 15 francs, les traitants donnent, à Kassama, une quantité de sel qui vaut environ 1 franc à Saint-Louis. En hiver, la température est très agréable; en décembre, à midi, le thermomètre monte à 24°, mais la nuit, il descend souvent à 7°. L'importance de Kassama parut telle au D^r Colin, qu'il crut utile de chercher une route pour aller de ce point à Bafoulabé. Malheureusement le chemin est tellement accidenté, qu'il serait très difficile de construire une route à voitures. De Bafoulabé il revint à Kassama, et résolut de reconnaître le cours de la Falémé, pour juger si cette rivière pourrait servir de route vers les terrains aurifères. Il l'atteignit au village de Kiénékou, à environ 400 kilomètres de son confluent avec le Sénégal, et reconnut qu'elle n'est pas navigable dans la saison sèche. Aussi dut-il cheminer sur ses rives, obligé cependant par la végétation puissante, de se tenir presque constamment à une distance de 100^m à 300^m du bord. Le gibier y est très abondant; partout l'on voit des traces d'éléphants, de lions, de panthères, des antilopes et des troupeaux de bœufs sauvages, etc. Une multitude d'oiseaux aux couleurs éclatantes animent le

paysage. De nombreux villages sont construits à quelques kilomètres de la rivière. La Falémé roule de l'or, et son cours, qui se développe sans chutes ni rapides, serait aisément navigable à la saison des pluies, si on le débarrassait des quelques rochers qui l'obstruent. Les traitants la remontent avec leurs chalands à petit tirant d'eau, et il ne serait pas difficile de la rendre accessible à de petits vapeurs. Cette exploration terminée, le D^r Colin rentra à Bakel pour se ravitailler, car il voulait dresser une carte de la Falémé. Il se procura à Bakel un petit chaland et remonta la rivière sur une longueur de 160 kilomètres environ ; mais son chaland subit des avaries qui l'obligèrent à redescendre à Bakel et à Saint-Louis. Ici, il présenta au gouverneur le fils du roi de Kassama, jeune homme de 28 ans, qui venait, au nom de son père, faire acte de soumission volontaire à la France. De Bakel à Saint-Louis, il avait eu pour compagnon de voyage un Maure de Timbouctou, délégué par la corporation des marchands de cette ville, pour présenter au gouverneur du Sénégal les vœux des négociants de la métropole du Soudan occidental, pour l'ouverture d'une voie commerciale par le Niger, Bamakou et les escales françaises du Niger et du Sénégal. Ce Maure a affirmé que, si cette route s'ouvrait, tout le commerce de Timbouctou cesserait de passer par le Maroc, et que, dans les hautes eaux, le Niger est suffisamment navigable de Timbouctou jusqu'à Bamakou. — Dès lors, ce délégué a dû repartir pour Timbouctou, où l'on se proposait de le reconduire, à partir de Bamakou, par le vapeur que le capitaine Delanneau a fait remonter sur le Niger, et avec lequel il avait déjà dû se rendre à Yamina, où se trouvait Ahmadou, sultan de Ségou.

NOUVELLES COMPLÉMENTAIRES

Les événements dont la vallée du Nil est le théâtre, ont porté les caravanes du Soudan à prendre la voie de Tripoli pour y amener les produits de l'intérieur ; aussi le journal officiel de la Tripolitaine constate-t-il que le commerce de cette région a pris récemment un développement qui dépasse toutes les prévisions.

D'après une communication de M. de Lesseps à la Société de Géographie de Paris, la Compagnie du Canal de Suez fera élargir le canal existant, de façon que les navires puissent se croiser sans danger, et l'on étudie un mode d'éclairage électrique qui permette d'y naviguer de nuit.

Le colonel Chemsida, établi depuis quelque temps à Souakim en qualité de commandant civil et militaire, a été nommé gouverneur général de tout le littoral de la mer Rouge, avec ordre de résider à Massaoua.

Le capitaine Kling, de la garnison anglaise d'Aden, se propose de reprendre l'itinéraire de la dernière expédition de M. G. Révoil. Il croit que, muni de lettres des cheiks de La Mecque et de cadeaux, il pourra se frayer un passage, de Magadaxo à travers les pays Galla, et arriver à Berberah sur le golfe d'Aden.

Le célèbre explorateur Gerhard Rohlfs a été nommé consul-général de l'empire allemand à Zanzibar.

Une lettre de M. Ledoulx, consul de France à Zanzibar, adressée au ministère des affaires étrangères, l'informe que l'explorateur Giraud est toujours à M'pala, station de l'Association internationale, à la côte occidentale du Tanganyika. Un certain nombre des porteurs et des hommes de son escorte, après l'avoir abandonné, ont attaqué la mission des Pères algériens à Kipalapaba, près de Tabora, et menacé de mort le père Hauteœur. Informé de ces faits, M. Ledoulx les a fait connaître au sultan Saïd-Bargasch, qui s'est empressé de donner les ordres nécessaires pour que ces hommes fussent punis.

Le lieutenant Shufeldt, de la marine des États-Unis, a fait récemment un important voyage à travers l'île de Madagascar, dans une direction S.-O., à partir de la capitale, en suivant un itinéraire de 1100 kilom., que n'avait encore parcouru aucun explorateur scientifique. Quittant Antananarive avec une forte caravane, il rechercha les sources et les nombreux tributaires supérieurs de la Zizibongy, qu'il explora en détail et dont il détermina le tracé; puis, descendant des plateaux vers la côte S.-O., il fit, sur les diverses terrasses qu'on y rencontre, des observations exactes. Nous reviendrons sur cette exploration quand les *Proceedings* de la Société de géographie de Londres auront publié le rapport que leur a promis le lieutenant Shufeldt.

Une exposition industrielle qui vient d'avoir lieu à Capetown, a permis de constater que, pour les cuirs du Cap, les meubles des écoles des Ba-Souto et des Zoulous, les voitures et la taille des diamants, l'Afrique australe peut rivaliser avec les produits du même genre fabriqués en Europe.

La Société des Missions épiscopales méthodistes de New-York a décidé d'établir une ligne de stations à partir de Loanda jusqu'au Tanganyika, le long de la route de Pogge et de Wissmann.

D'après un rapport du général Lefroy, président de l'Association britannique au congrès de Montréal, un chasseur anglais, M. Hemmings, a traversé, en compagnie d'un Hollandais, la partie de l'Afrique occidentale qui s'étend entre Wal-fishbay et Vivi, en suivant à peu près la limite orientale des possessions portugaises.

Une dépêche de Madrid, de source officieuse, annonce que l'Espagne étant décidée à se rétablir solidement dans ses colonies de la côte occidentale d'Afrique, un agent espagnol a été nommé pour les îles d'Elobey, dans le golfe de Corisco, au nord du Gabon.

Le ministère français de la marine a décidé l'envoi au Sénégal d'une mission confiée à MM. Marchal, de Lorient, et Auger, ingénieur des travaux hydrauliques à Cherbourg, pour étudier la question de l'amélioration du port de Dakar. Cette mission s'embarquera à Bordeaux le 5 décembre.

La Conférence internationale convoquée pour s'occuper des intérêts généraux de la civilisation en Afrique, s'est ouverte le 15 novembre à Berlin. Nous aurons certainement à parler plus tard de ses travaux. Disons seulement aujourd'hui que l'Allemagne a reconnu l'Association internationale africaine.

LE MAL CAUSÉ PAR LES SPIRITUEUX EN AFRIQUE ET LES MOYENS D'Y REMÉDIER

(Suite et fin.)

Nous avons exposé, dans notre précédent numéro (p. 262-270), le mal que les spiritueux font aux indigènes du continent et des îles, et constaté qu'il appelle un remède ou plutôt des remèdes, car les sources du mal étant diverses, les moyens à employer pour le guérir, si possible, et pour en prévenir le retour, doivent être divers aussi.

Les moyens les meilleurs sont certainement ceux qui procèdent de la volonté des indigènes, persuadés de renoncer à l'usage des boissons alcooliques par la conscience du mal qu'ils se font à eux-mêmes et aux autres, ou par l'exemple et les conseils des personnes qui y ont renoncé pour elles-mêmes, afin d'aider au relèvement des malheureuses victimes de l'ivrognerie. Si le mal est très répandu et profond, il ne manque pas, dans l'Afrique australe, et surtout dans les possessions britanniques, de sociétés de tempérance et d'abstinence, qui travaillent à en arrêter les progrès et à le guérir, par la création d'institutions analogues à celles de notre Europe, cafés de tempérance, salles de lecture, bibliothèques, etc. Ces diverses sociétés ont aussi, comme les nôtres, formé une alliance pour chercher à restreindre le trafic des liqueurs. Elles ont des sociétés spéciales d'assurance mutuelle sur la vie ¹.

Mais les amis des noirs ne s'en tiennent pas là. Au Le-Souto, par exemple, où nous avons vu l'eau-de-vie pénétrer à la suite de l'armée coloniale, lors de la dernière guerre, le Comité des missions de Paris, une fois la paix rétablie, rappela aux chefs Ba-Souto, dont plusieurs donnaient un mauvais exemple, ce qu'avait fait leur père. « Enfants

¹ L'expérience des Compagnies d'assurance a prouvé que la tempérance est favorable à la longévité. Une Société a constaté, en 1882, que, parmi ses assurés, les cas de décès ont été de 116 abstinents et de 370 non abstinents; en 1883, la proportion fut de 7 à 19. Aussi, quelques Compagnies d'assurances ont-elles réduit de 20 %, pour les abstinents, le taux d'assurance.